

Procès-verbal du conseil d'école de St Martin le Vieux, le 27 juin 2016.

Personnes présentes :

Enseignantes : Mme Bouysset, Mme Delanne, Mme Péliissier, Mme Sellas et Mme Jean

Représentantes du conseil municipal : Mmes Léonard et Beige.

DDEN : Mme Demerliat et Mme Zarb

Représentants des parents d'élèves : Mr Auvray, Mme Dubarry, Mme Escalier, Mme Da Silva.

Personnes excusées :

Mme Achard, Mr Deloménie, Mme Vignaud, Mme Morange, Mr Giraud

1-Effectifs et répartition des élèves :

	2015-2016	2016-2017
C.Sellas	TPS-PS-MS-> 1+14+8 (23)	TPS-PS-MS-> 2+7+14 (23)
N. Bouysset	GS-CE1-> 12+12 (24)	GS-CE1-> 7+17 (24)
F. Péliissier	CP- CE2-> 17+10 (27)	CP- CE2-> 13+12 (25)
H.Delanne	CM1-CM2-> 11+13 (24)	CM1-CM2-> 10+11 (21)
	98 élèves	93 élèves

La répartition des élèves entre les enseignantes reste inchangée. Cependant, le décroisement des GS vers la classe des autres maternelles sera accentué pour l'année prochaine.

2-Demandes de travaux :

Bibliothèque élémentaire : des portes seront installées sur la partie basse de la bibliothèque afin de limiter le désordre et la détérioration de certains livres.

Classe de Mme Péliissier : un affaissement de certaines lames de parquet a été constaté. Pour des notions de sécurité, il sera nécessaire de le rénover. *Le vidéo projecteur datant de 2010, sera remplacé en septembre.*

Classe des maternelles (PS et MS) : un quatrième tableau blanc sera installé courant du premier trimestre de l'année scolaire prochaine avec connexion internet en filaire. Une partie de l'ancien tableau sera utilisé dans la classe de Mme N.Bouysset. Des rideaux pour fermer le meuble de rangement au fond de la salle de motricité sont demandés.

Classes des GS et CE1 : une demande de rangements pour les fournitures scolaires et livres a été rajoutée par Mme Bouysset.

3-Les nouveaux programmes et les nouveaux cycles :

Cycle 1 : il comprend les classes de PS, MS, et GS. Un carnet de suivi pour les maternelles sera mis en place dès la rentrée 2016. Un programme de travail est en cours pour élaborer ce cahier de réussite par les enseignantes des maternelles.

Cycle 2 : il comprend les classes des CP, CE1 et le CE2 qui vient compléter l'ancien cycle. On note une nouvelle répartition du temps d'apprentissage des différents programmes avec plus de temps consacré au français.

Cycle 3 : Le lien avec le collège sera renforcé par l'intégration de la 6^{ème} au cycle 3 avec les CM1 et CM2. Sur le secteur d'Aixe, trois groupes de travail ont été réalisés avec les différents professeurs (français, mathématiques et anglais). On note un changement profond du socle d'apprentissage avec une terminologie et des attendus différents notamment avec une étude de la langue moindre au profit de la lecture, compréhension orale, écrite et expression écrite.

Pour l'ensemble des classes, le livret numérique remplacera le livret papier dès la rentrée prochaine 2016.

Autres :

Concernant la sécurité, l'évaluation des risques de cambriolage montre que l'école est assez sûre (fermetures, environnement...). Cette visite datée du 11 juin 2016 avec le gendarme Basset de Nieul a été accompagnée de la présence de Mr Lavalade, Mme Léonard et de Mme Delanne.

Concernant les sorties scolaires, certains parents souhaiteraient pouvoir être avertis plus tôt afin de s'organiser pour l'accompagnement des enfants. Les enseignantes en prennent note et feront passer les mots dans les cahiers le plus tôt dans la mesure du possible.

La date effective de la rentrée 2016 sera le 1er septembre 2016.

Bonnes Vacances à tous.

La secrétaire de séance :
Mme DA SILVA



La présidente :
Mme DELANNE

